



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-69149>

Département(s) de publication : **59, 62, 02, 60**

Annonce n° **24-69149**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-63110

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 13/06/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** OPERA DE LILLE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 50139429000016

**Ville :** Lille cedex

**Code postal :** 59001

**Groupeement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 59, 62, 02, 60

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Conception et adaptation de l'identité visuelle de l'Opéra de Lille

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79822500

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet la conception et l'adaptation de l'identité visuelle de l'Opéra de Lille sous la nouvelle direction de Barbara Eckle

### Section 4 - Informations rectificatives

- 1) Dans l'article 5.1, le contenu attendu dans la note d'intention est désormais le suivant : Une note d'intention développée (2 000 mots maximum) Cette note doit comprendre : o Une analyse des forces et faiblesses de la charte actuelle o L'interprétation du candidat du cahier des clauses techniques particulières o Deux projets du candidat qu'il apprécie et commente (contexte et réponse apportée) dont au moins un est issu du secteur culturel o Un autre projet (porté ou non par le candidat) qui pourrait être une source d'inspiration dans sa réflexion 2) Par conséquent, les critères de sélection des candidatures (article 7.1) sont désormais les suivants : Références et cohérences de l'univers graphique : 50% o Pertinence du projet sélectionné comme source d'inspiration potentielle dans la réflexion initiale du candidat 30% o Capacité et

pertinence des analyses sur la base des deux projets appréciés et commentés par le candidat dont au moins un est issu du secteur culturel 15% o Cohérence du book/portfolio 5%  
Compréhension des différents enjeux du renouveau de la charte graphique de l'Opéra : 40% o  
Interprétation du cahier des clauses techniques particulières 25% o Qualité et pertinence de  
l'analyse des forces et faiblesses de la charte actuelle 15% Méthodologie de travail 10%

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/06/2024**